

phénomène concerne la vulnérabilité du lien filial après la traversée sans heurts apparents de la petite enfance lorsque émergent à l'adolescence de graves conflits conduisant à un détachement qualifié d'irrévocable par les parents. Cette vulnérabilité lorsque elle s'exacerbe conduit l'adulte parfois à vouloir démissionner de ses fonctions parentales. À l'adolescence, pour le jeune c'est le temps des doutes, des peurs, de la prise de conscience de l'imperfection des adultes et plus particulièrement de l'imperfection et de la fragilité de ses propres parents. Ces multiples changements entraînent des conduites insolites et sans gravité, mais, quelquefois aussi, des conduites à risques suscitant des interrogations, des inquiétudes et des appels au secours. Les demandes d'aide traduisent heureusement le plus souvent un épisode difficile mais bref, accompagné d'un détachement traditionnel et même souhaitable de l'adolescent pour son parent. Souvent, ces conflits ordinaires sont liés à la difficulté d'autonomisation de l'adolescent ou au refus du parent d'accepter cette autonomie. Parfois pourtant, les demandes de consultations concernent un jeune déjà en danger, un jeune dont les conduites risquent de le marginaliser. Ce qui est surprenant, c'est la demande de certains parents qui posent des questions précises sur la possibilité de se désengager du poids de leurs responsabilités devenues trop lourdes. Ils revendiquent alors l'accès à une liberté à laquelle ils estiment avoir trop longtemps renoncé. Ces situations ne sont pas le fait de familles appartenant à un milieu social particulier. Cependant elles concernent un nombre de plus en plus important de parents élevant seuls leur enfant et plus précisément de femmes isolées qui évoquent fréquemment l'absence du père.

Mots clés Parentalité ; Adolescence ; Famille

Déclaration d'intérêts L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Pour en savoir plus

P. Jeammet. Pour nos ados, soyons adultes. Paris: Éditions Odile Jacob; 2008.

D. Marcelli. Le règne de la séduction: un pouvoir sans autorité. Éditions Albin Michel; 2012.

<http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2014.09.210>

S10

Harcèlement entre pairs en milieu scolaire

M. Wawrzyniak

Université Jules Verne, Faculté de Philosophie Sciences Humaines et Sociales, Amiens, France

Adresse e-mail : michel.wawrzyniak@wanadoo.fr

Pour Peter Smith, un enfant ou une jeune personne est victime de *bullying* (harcèlement) « lorsqu'un autre enfant ou jeune ou groupe de jeunes se moquent de lui ou l'insultent, lorsqu'il est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants. Ces situations peuvent durer et il est difficile pour l'enfant ou la jeune personne en question de se défendre ». Le nombre de victimes de harcèlement verbal ou symbolique peut être estimé à environ 14 % des élèves. Le phénomène est désormais bien identifié et les travaux sur ce thème se multiplient à travers le monde et en France. La SFPEADA (Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées) a souhaité proposer une session thématique consacrée au harcèlement entre pairs en milieu scolaire. Nicole Catheline (Poitiers) présentera un état des lieux de ce phénomène et ce que l'on sait aujourd'hui de son impact psychologique et psychopathologique. Elle nous fera part de l'avancée des actions menées en France et interrogera notamment la question de l'échec de la dynamique des groupes. Jean-Philippe Raynaud (Toulouse) abordera la question des adolescents avec trouble du spectre autistique : s'ils bénéficient de plus en plus souvent d'une scolarisation en milieu ordinaire, ils sont particulièrement exposés aux brimades. Un programme d'entraînement aux habiletés sociales, intégrant des stratégies pour aider ces jeunes à reconnaître le harcèlement et à mieux y faire face

sera présenté. Enfin, Mathilde Arsène (Aubervilliers) présentera un état des connaissances sur les nouvelles formes de harcèlement, que l'on regroupe sous l'appellation « cyber harcèlement » et qui s'appuie sur les nouvelles technologies : smartphones, réseaux sociaux, photos et vidéos numériques. . . La session sera présidée par Michel Wawrzyniak, professeur de psychologie à Amiens et président de la SFPEADA.

Mots clés Bullying ; Cyber harcèlement ; Harcèlement ; Scolarité

Déclaration d'intérêts L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Pour en savoir plus

Arsène M, Raynaud JP. Cyberbullying (ou cyber harcèlement) et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent: état actuel des connaissances. Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence. Neuropsychiatr Enfance Adolescence 2014; <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S022296171400018X>.

Catheline N. Harcèlement en milieu scolaire. Encyclopédie Médico-Psychologique. À paraître;2014.

Debarbieux E. Refuser l'oppression quotidienne: la prévention du harcèlement à l'École. Rapport au ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative. Observatoire International de la Violence à l'École, Université Bordeaux Segalen;2011. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-al-ecole_174645.pdf.

Pourre F, Andanson J, Aubert E Raynaud JP. Bullying in adolescents with Asperger syndrome: how to prevent and manage it by social skills training groups? Eur Child Adolesc Psychiatry 2013;22:S2 [150].

<http://dx.doi.org/10.1016/j.eurpsy.2014.09.211>

S10A

Harcèlement en milieu scolaire: un échec de la dynamique de groupe ?

N. Catheline

Centre Hospitalier Henri Laborit, Poitiers, Accueil Thérapeutique de Jour pour Adolescents, Poitiers, France

Adresse e-mail : nicole.catheline@ch-poitiers.fr

Phénomène longtemps ignoré par les adultes qui ne le considéraient que sous l'angle sociétal (« ça a toujours existé », « il faut bien apprendre à se défendre », « ce sont des histoires de gosses »), le harcèlement fait désormais l'objet d'études psychologiques et pédopsychiatriques après avoir longtemps été dans le champ de la sociologie et de la criminologie. La France accuse un retard de plus de 20 ans dans la prise en compte de ce phénomène et dans la mise en œuvre d'une politique d'intervention et de prévention à la suite d'études longitudinales qui ont bien mis en lumière la gravité des conséquences psychologiques, souvent la vie durant. Ainsi être harcelé dans l'enfance multiplie par 4 le risque de faire une TS à l'adolescence et de développer une dépression à l'âge adulte. Mais surtout ces enquêtes ont permis de prendre conscience que les risques psychosociaux concernent à la fois harceleurs et harcelés, ainsi que les spectateurs. En France, 2 campagnes ministérielles en 2011 et 2013 ont mis au devant de la scène ce phénomène qui concerne environ 10% des élèves en âge d'obligation scolaire. Les phénomènes de harcèlement sont inhérents à tout groupe social et les mouvements qui les suscitent sont d'autant plus forts que les individus du groupe se sentent vulnérables, ce qui est le cas pour les enfants et adolescents. Harceleurs et harcelés partagent de nombreux points communs et ont parfois été amis par le passé. Considérer le harcèlement comme un échec de la dynamique de groupe permet de trouver des pistes d'intervention auprès des adultes d'abord et des jeunes ensuite. Cette approche permet également de travailler sur le vivre ensemble et la tolérance de la différence de l'autre, ce qui constitue un réel challenge pour l'école dont la mission de socialisation disparaît actuellement derrière sa